

Sous la direction de
Jacques Bouineau

LE DROIT INTERNATIONAL
Aspects politiques

Volume 2

Textes réunis par Burt Kasparian



MEDITERRANÉES

L'Harmattan

Méditerranées
Dirigée par Jacques Bouineau

La nouvelle collection « Méditerranées » a pour objectif de s'intéresser au dialogue nord-sud en mettant en avant les racines culturelles méditerranéennes qui portent vers un réel rapprochement des deux rives.

Les études se feront dans deux directions : d'une part la notion de romanité, d'autre part celle de culture méditerranéenne. La romanité est constituée par la formation des modèles juridiques, politiques, sociaux et artistiques qui composent les assises de l'empire romain, ainsi que par les créations issues de cet empire. Ce double mouvement, antérieur et postérieur à Rome, qui a uni autour du *mare nostrum* l'ensemble des terres méditerranéennes, exprime une des originalités de la Méditerranée et permet de rapprocher des cultures qui, dans le monde contemporain, oublient souvent ce qu'elles portent en commun.

Par ailleurs une réflexion en ce sens pousse à considérer sous un nouvel angle les assises de la construction européenne. L'Europe est en effet radicalement différente dans les terres méridionales pétries de romanité et dans les terres septentrionales qui en furent moins imprégnées.

Déjà parus

- Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *La Laïcité*, 2013.
Nasser SULEIMAN GABRYEL, *Sociologie politique du Maroc*, 2013.
Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *La Laïcité et la construction de l'Europe*, 2012
Laurent REVERSO (sous la dir.), *Constitutions, Républiques, Mémoires. 1849 entre Rome et la France*, 2011.
Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Pouvoir civil et pouvoir religieux entre conjonction et opposition*, 2010.
Laurent HECKETSWEILER, *La fonction du peuple dans l'Empire romain. Réponses du droit de Justinien*, 2009.
Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Personne et res publica*, Volumes I et II, 2008.
Laurent REVERSO (textes réunis par), *La République romaine de 1849 et la France*, 2008.
Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Enfant et romanité*, 2007.
Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *La famille*, 2006.

Sommaire

Jacques Bouineau <i>Editorial</i>	9
Jean-Marie Demaldent <i>L'empire ottoman : de la prétention à l'Empire universel à l'insertion amère au « Concert Européen »</i>	13
Pilippe Sturmel <i>La Mission extraordinaire de Roederer en Alsace en 1814</i>	35
Raphaël Cahen <i>Frédéric Gentz (1764-1832) : Pensée politique et droit d'intervention armée. Le concert européen et la crise grecque</i>	65
Jacques Bouineau <i>Des amphictyonies aux projets européens</i>	89
Ayman Mohamed-Afify <i>L'article 177 de la nouvelle Constitution égyptienne : un mimétisme raté. A propos de l'inspiration d'un mécanisme de contrôle de constitutionnalité a priori et sa réception par l'autorité judiciaire en Egypte</i>	117
Olivier Debat <i>Fiscalité et aspects politiques internationaux. Vers une mutation de la souveraineté fiscale ?</i>	139
Ali Sedjari <i>Les nouvelles figures de la géopolitique euro-méditerranéenne</i>	155
Dominique Hocquellet <i>Rapport de synthèse</i>	167

Editorial

De la Renaissance à nos jours, on assiste à un dialogue méditerranéen en matière de droit international entre les outils qui expriment le pouvoir et les hommes qui s'en servent. Les catégories intellectuelles se déclinent sur le mode de la rigueur intellectuelle voire scientifique.

Il en va au demeurant de même à l'intérieur des cadres étatiques. Dernier empire d'aspect ancien, l'Empire ottoman offre en fait plus la nature d'un grand Etat que celle d'un empire universel. Un Etat que le sultan considère comme sien. De nos jours, le discours du droit public ou celui du droit privé traduit la volonté non plus d'un homme, mais d'une science.

Quels que soient les exemples retenus, la tonalité demeure cependant la même qu'à la période précédente : une coexistence entre des cadres et des repères philosophiques qui invitent les hommes à s'y situer. Et toutes les institutions publiques, empires ou Etats-nations, se déclinent au même diapason : elles sont éternelles, puisque fruits d'une Vérité, dont le visage que les hommes lui confèrent demeure identique.

Ni le temps ni l'aire géographique ne modifient sérieusement cette logique. Une nuance, mais elle est de taille, vient de la manière dont ces Vérités sont présentées : dans la logique des siècles précédents, le souffle méditerranéen se fait sentir au sein d'un espace public ritualisé, dont la forme la plus achevée demeure la *res publica*. Dans l'espace européen, toutes zones confondues, entre en scène la notion de compétence, d'efficacité, sortie du regard porté sur le monde concret et destinée à perfectionner des modes de gestion. Dès lors, la question qui se pose prend une allure de triptyque : quel est l'individu qui agit au sein de ces relations internationales, dans quel cadre intervient-il, comment voit-il les autres ?

On dit souvent que la Modernité établit une différence entre personne privée et personne publique. Cette affirmation peut s'appuyer sur les bouleversements religieux apparus au sein du christianisme avec la Réforme. Cependant l'individu peine à émerger. De nos jours encore, même si cette affirmation peut sembler étrange. Tout se passe en effet comme si les êtres étaient envisagés au moyen de caractéristiques objectives, ou par des critères d'appartenance. Peut-on saisir en bloc un être humain ? L'impasse du dialogue méditerranéen contemporain traduit parfaitement cet embarras. Les Méditerranéens d'aujourd'hui sont toujours forgés de la même trempe : une *persona* agissant au sein d'un espace lui aussi ritualisé.

Ce cadre semble pourtant polymorphe de prime abord : qu'y a-t-il de commun entre un Empire à prétention universelle, des Etats-nations et *Dâr el-islam* ? Ceci que dans toutes ces institutions méditerranéennes, l'homme y occupe une fonction ritualisée et officielle qui lui trace sa trajectoire. Le cadre se présente comme l'écrin de plusieurs vérités, religieuses, philosophiques, techniques, mais cela ne suffit pas à créer une spécificité méditerranéenne, tant il est vrai que la même logique se retrouve ailleurs qu'en Méditerranée. Ce n'est pas le cadre qui change, ce sont les hommes qui s'y meuvent. En Méditerranée, on continue à se percevoir soi-même et à percevoir l'autre au sein d'un espace ritualisé.

Peut-on donc légitimement espérer qu'un autre regard sur l'homme y sera possible ? Quel pourrait-il être ? Celui d'une rationalité scientifique ou technique, celui d'une aire géographique organisée avec un pouvoir qui se borne à gérer et organiser un espace dans lequel les réalités de pouvoir viennent d'en bas, appuyées par les réalités économiques ? La réflexion moderniste tend à opposer la réalité de la gestion et l'abstraction des messages.

Toutefois, si l'on insère la réflexion économique dans les constructions étatiques ou interétatiques, on mesure à quel point celle-ci

personne
sur les
avec la
s encore,
en effet
ristiques
n bloc un
in traduit
hui sont
sein d'un

a-t-il de
ations et
néennes,
trace sa
s vérités,
s à créer
gique se
hange, ce
mue à se
alisé.

omme y
entifique
pouvoir
alités de
ques ? La
estion et

dans les
t celle-ci

n'est en fait qu'un message de plus. Et le « tina » de l'ultralibéralisme contemporain qu'un dogme parmi tant d'autres. La zone méditerranéenne n'est donc pas décalée parce que ses repères contemporains s'inscriraient moins dans la logique fonctionnelle de l'utilitarisme.

Au contraire, parce que directement héritière des philosophies anciennes, la Méditerranée peut sans doute aider à mieux repenser le débat contemporain sur la place de l'homme dans les structures politiques.

Que l'on opte pour une conception méditerranéenne théorique ou pour une conception plus empirique, la difficulté de trouver qui est l'individu derrière les fonctions officielles est aussi délicate. La grande leçon que la Méditerranée peut nous donner aujourd'hui est de montrer que l'*hybris* ne vient pas seulement des hommes, mais aussi des structures et des messages philosophiques.

A ceux qui en sont les héritiers les plus directs - les Méditerranéens - de relire Platon et de le considérer à nouveau : l'homme pourra d'autant plus aisément écarter l'*hybris*, qu'il se considérera lui-même et qu'il considérera ses semblables comme des êtres pensants et sensibles, et non pas seulement comme des techniciens habiles ou des *personae*.

Jacques Bouineau

LE DROIT INTERNATIONAL

Aspects politiques

Les contributions du présent volume ont pour objectif d'offrir, à partir de sources variées, une réflexion sur la recomposition de l'espace méditerranéen contemporain, à partir de l'histoire ou de l'actualité.

En ce qui concerne l'histoire, il sera traité de la période qui s'étend de la Renaissance à la fin du XIX^e siècle, grâce à trois exemples : l'Empire ottoman, des hommes d'action du XIX^e siècle (appartenant à la culture germanique et française) et les plans d'union européenne.

En ce qui concerne l'actualité, le jeu des emprunts et des modèles juridiques transparait aussi bien dans la fiscalité internationale actuelle que dans les transpositions constitutionnelles du droit français en Égypte ou dans l'observation du fonctionnement de l'Europe.

Tout cela pour mieux comprendre les défis qui paralysent la Méditerranée.

Ce livre succède au volume 1 de l'ouvrage *Le droit international. Aspects politiques*.

Agrégé des facultés de droit et docteur en histoire médiévale, Jacques Bouineau a été successivement professeur aux universités de Poitiers, puis de Paris X – Nanterre, chargé de cours à l'université de Paris V, professeur associé aux Écoles de Coëtquidan-Saint-Cyr, professeur invité à l'université d'Aïn-Shams (Le Caire) et Pablo de Olavide (Séville). Directeur de la revue, puis de la collection « Méditerranées » (L'Harmattan), il a dirigé l'Institut de droit des affaires internationales du Caire. Il est actuellement professeur à l'université de La Rochelle et directeur du Centre d'études internationales sur la Romanité.

ISBN : 978-2-336-30904-0
19 €

